

un nouvel outillage. Nous examinerons cette question à fond, et je serai heureux de m'en occuper avec mon ami.

M. McBRIDE: L'ingénieur fédéral M. Doncaster, et moi avons examiné cette question et nous en sommes venus à la conclusion que l'installation pour les travaux désirés coûterait environ \$37,000, somme peu élevée.

(Le crédit est adopté.)

Ponts et chaussées—chenal de Burlington—pour finir le nouveau pont, \$20,000.

M. ANDERSON: Combien le chenal de Burlington a-t-il coûté jusqu'à date?

L'hon. J. H. KING: Le montant de l'adjudication est de \$228,896. L'inspection et les dépenses casuelles s'élèvent à \$19,004.

(Le crédit est adopté.)

Edmonton—réparations au pont, \$12,000.

M. KENNEDY (Edmonton): Quel est ce pont, et quelles sont ces réparations?

L'hon. J. H. KING: C'est un pont qui a été bâti avant l'organisation de l'Alberta en province.

M. KENNEDY (Edmonton): A travers la Saskatchewan?

L'hon. J. H. KING: La province doit solder une partie du coût. Le 10 avril, 1911, un arrangement a été conclu entre les villes d'Edmonton et la compagnie de chemins de fer Edmonton, Yukon et Pacifique-Nord-Canadien que les frais de maintien et de réparations seraient répartis également entre les villes d'Edmonton, le chemins de fer Edmonton, Yukon et Pacifique, et le ministère des Travaux publics.

(Le crédit est adopté.)

Lignes télégraphiques et téléphoniques—Saskatchewan et Alberta, \$7,800.

L'hon. M. STEVENS: A propos du crédit "lignes télégraphiques en général", je dirai qu'il y a une ancienne ligne télégraphique qui a été construite vers 1880, et qui est encore intacte, depuis Humboldt à Fort-Pitt dans la Saskatchewan. Cette ligne est tout à fait inutile. Elle traverse les champs et se trouve dans le chemin des cultivateurs. L'année dernière, on en a enlevé une partie, au prix de quelques centaines de dollars, payés à même le crédit des routes. Elle suit la ligne principale du Nord-Canadien qui a sa propre ligne télégraphique. On n'utilise jamais l'ancienne ligne, et elle n'est qu'une source de dépenses. Il y a deux ou trois réparateurs des lignes et un nombre égal de télégraphistes qui tous

[L'hon. J. H. King.]

reçoivent des salaires assez raisonnables, à qui l'on pourrait confier l'exécution de quelque autre travail utile. Qui est-ce que fait le ministre à propos de cette ligne? Autant vaudrait peut-être l'abattre et faire servir les matériaux à la construction de lignes télégraphiques locales, si on ne les vendait pas.

L'hon. J. H. KING: La politique du département est d'abandonner le terrain où il existe un autre service. L'objet du service télégraphique et téléphonique fédéral n'est pas autant d'atteindre les centres populeux que les localités qui ne peuvent compter pour ces services sur quelque compagnie particulière. Je serais heureux de discuter avec mon honorable ami la question dont il parle, et si nous pouvons abandonner ce terrain nous serons heureux de le faire et de nous débarrasser de l'installation et de l'outillage que nous avons.

M. SALES: Depuis les quinze dernières années on aurait pu abandonner le service dont mon honorable ami (M. Evans) parle. J'ai habité une localité située près de cette ligne, et je puis dire que celle-ci n'est d'aucune utilité.

M. MacKELVIE: Le ministre vient de déclarer que ce n'est pas la politique du Gouvernement de prolonger les lignes téléphoniques jusqu'aux régions où l'on exploite déjà d'autres lignes. Cette politique s'applique-t-elle dans le cas du district d'Okanagan, dans la Colombie-Anglaise.

L'hon. J. H. KING: Mon honorable ami sait qu'on doit toujours tenir compte de l'état de choses local, quand on discute les avantages d'un service public quelconque. C'est ce que nous avons fait jusqu'à un certain point, mais je ne suis pas en mesure de déclarer que le Gouvernement est prêt à abandonner les lignes qu'il possède, dans cette région.

(Le crédit est adopté.)

Colombie-Anglaise—lignes télégraphiques et téléphoniques, \$23,000.

M. McBRIDE: Je regrette qu'on ait diminué ce crédit, en comparaison de celui de l'an dernier. S'il y a quelque chose qui engage les gens à demeurer dans un district rural, c'est bien l'avantage d'avoir le téléphone à la maison. A mon avis, au lieu de le diminuer, le ministre aurait dû augmenter ce crédit.

(Le crédit est adopté.)

Travaux publics—divers, \$984,000.

L'hon. M. STEVENS: Sous le titre "divers" ce crédit contient un grand nombre